



## **Déclaration de l'UNSA Education au CDEN du vendredi 11 février**

Monsieur le préfet, Madame l'IA-DASEN,

Mesdames et Messieurs les membres du CDEN,

Nous rappellerons en préambule que le 13 janvier a vu une mobilisation historique : des personnels ont exprimé leur inquiétude, leur colère, leur épuisement. Il eut fallu la prendre avec la plus grande considération. Mais cela a-t-il suffi ? Pas vraiment ! Au vu de la carte scolaire proposée, nous ne pouvons qu'être déçus, inquiets : une surdit  certaine persiste et ce   plusieurs niveaux. Commençons par le manque de dialogue social : cette ann e encore aucun groupe de travail pr paratoire   cette carte scolaire, des documents de travail trop peu pr cis et donc ne permettant pas une analyse fine des situations surtout dans le secondaire et des moyens loin des attentes des personnels.

Dans le 1<sup>er</sup> degr , la dotation nulle en poste n'est pas   la hauteur des enjeux  ducatifs que nous d fendons. Cela ne permettra pas l'am lioration n cessaire des conditions d'enseignement sur l'ensemble du territoire. Par ailleurs, nous rappellerons que cette carte scolaire se fait encore dans un contexte tr s particulier : depuis deux ans nous traversons une crise sanitaire sans pr c dent, les personnels ont assum  leur fonction avec un professionnalisme extr me mais ne vont pas pouvoir combler les failles du syst me  ternellement. Commençons par la situation des directeurs : certes, m me si nous nous r jouissons des augmentations des temps de leurs d charges faisant suite aux discussions dans le cadre de l'agenda social, ce ne sont que 11 % des  coles de Haute Loire qui voient ainsi une am lioration cette ann e. S'il s'agit d'une nouvelle  tape positive, nous pensons que l'Etat doit s'engager dans une programmation pluriannuelle afin de r pondre aux besoins criants des directeurs et directrices d' cole. Nous ne voyons rien arriver du c t  de la simplification administrative, de l'aide administrative.

L'UNSA Education continuera de porter l'augmentation de ce temps de d charge dans le cadre de la programmation pluriannuelle propos e par le SE UNSA et d'autres organisations syndicales.

Cette ann e encore une  cole de quatre classes se retrouve en situation de fermeture actant ainsi une perte de d charge de deux tiers du temps pour la directrice et des conditions de travail d grad es. L'augmentation de ces d charges statutaires repr sente dans notre d partement presque 3 ETP, que le minist re n'a ni pr vu, ni fl ch  dans sa dotation. C'est donc au moyen de fermetures de classes, ou de renoncement   d'autres mesures pourtant essentielles, que cet axe prioritaire va devoir  tre financ . L'UNSA Education regrette cette ann e de voir encore s' teindre un service public d' ducation en milieu rural aux Vastres apr s une fermeture l'an dernier d j    Montusclat et ceci sans l'accord de M le maire alors que la protection « pas de fermeture d' cole en milieu rural » reste valable . Sur les situations de fusion d' cole, nous constatons une pr cipitation des d cisions prises. Ainsi les familles et les enseignants se sentent-ils trahis car mal inform s avec des cons quences lourdes sur le mouvement des personnels. Pour nous, tout cela n'est pas acceptable.

Les  coles connaissent d'autres besoins importants, m me s'ils sont moins visibles : pr sence d'enseignants sp cialis s pour r pondre aux besoins  ducatifs particuliers toujours plus pr gnants, recrutement d'enseignants maîtres formateurs et de conseillers p dagogiques pour accompagner les futurs enseignants non form s, cr ation de postes de remplaçants pour pallier les absences, redorer le blason de la formation continue...Enseigner est un m tier, ne l'oublions pas.

Autre point délicat, l'école inclusive qui est pourtant mise en avant manque cruellement d'ambition. Certes nous notons la création d'un dispositif ULIS sur Brioude et d'un conseiller pédagogique dédié à l'ASH, mais ces mesures ne profitent que trop peu aux élèves : il manque des places dans des établissements spécialisés, les RASED ne sont pas renforcés, il n'y a pas de création de poste d'enseignant référent ni de dotation supplémentaire en AESH. En termes d'accompagnement d'élèves l'hypocrisie continue : on mutualise. Cette mutualisation se traduit dans les faits par la réduction drastique des accompagnements. Certains élèves du département n'ont que trois heures d'accompagnement d'AESH par semaine, des élèves de dispositif ULIS bénéficient de moins d'heures d'accompagnement que s'ils étaient en milieu ordinaire, un élève en fauteuil n'a pas de notification AESH individuelle, encore quatre élèves au 31 janvier élèves ont des notifications non honorées, les élèves d'ULIS sont intégrés dans des effectifs de 30 au collège. Dans ces conditions, comment peut-on se prévaloir d'une bonne inclusion des élèves en situation de handicap à l'école ?

Concernant le secondaire cette année encore, il paie la plus lourde part de la facture. Quid de la crise sanitaire, on continue quoi qu'il arrive ; le quoi qu'il en coûte n'est pas de mise pour l'Education Nationale ! Cela fait trois ans que les collèges sont mis à contribution : il n'y a plus de marge de manœuvre : nous disons STOP ! Des élèves en plus, 15 postes en moins dans notre académie : voilà une équation vite résolue ! Un peu moins d'HSA qui ne peuvent de toute manière plus être absorbées, des contractuels sur des temps pleins dès la rentrée, des doublages en langue et en sciences qui ne se font pas, des effectifs trop importants, des sections, des options ou une langue en moins....Proposer de telles mesures, c'est nier la réalité des défis éducatifs et pédagogiques, défis accrus par deux années de scolarité impactées par la crise sanitaire. Les carences du système en matière de formation ne trouvent pas de réponses satisfaisantes. Les moyens nécessaires à l'accompagnement des élèves qui en ont le plus besoin ne sont pas au rendez-vous et l'offre éducative s'appauvrit drastiquement. Enfin, la désaffectation des concours mais également, phénomène nouveau, la difficulté à recruter des contractuels sur les postes restés vacants accentuent les difficultés ; non seulement le second degré manque cruellement de moyens, mais les moyens existants ne sont pas couverts tant l'image du métier est dégradée et les rémunérations insuffisantes.

Pour la vision globale que promeut l'UNSA Éducation, notre système est également gravement fragilisé par son sous-investissement des missions accomplies par les personnels sociaux et de santé. Un grand plan de recrutement pluriannuel est nécessaire pour pouvoir donner enfin au service social les moyens d'accompagner les élèves de la maternelle aux lycées aux côtés des services infirmiers. C'est une nécessité pour soutenir les équipes confrontées à d'immenses défis éducatifs, ignorée cette année encore. Nous n'oublierons pas notre médecine de prévention qui doit être elle aussi renforcée. Par ailleurs, force est de constater que les professionnels de santé ne veulent plus venir travailler à l'Éducation Nationale. Un état critique a été atteint, ils ont pourtant montré combien ils étaient essentiels dans la période que nous vivons depuis deux ans.

Enfin, l'UNSA Éducation s'oppose à l'article 41 de la Loi 3DS qui confère l'autorité fonctionnelle sur les adjointes et adjoints fonctionnaires aux collectivités territoriales. L'an passé nous avons déjà fait part de la colère légitime des personnels concernés et des équipes. La voie choisie pour améliorer le fonctionnement des établissements et les relations avec les collectivités n'est pas la bonne.

Il est plus que temps pour le gouvernement d'assumer la responsabilité de l'investissement massif dans sa jeunesse, c'est-à-dire l'avenir du pays. Quand un Etat mobilise les fonds publics pour son École, il s'enrichit pour l'avenir. Il doit veiller aujourd'hui, à la réussite de nos élèves fragilisés par la crise, en donnant aux personnels les moyens de les accompagner dans les conditions les meilleures possibles.

Nous vous remercions pour votre attention.

Les délégués UNSA-Education en CDEN

Mme Anjarry Aurélie

